

## NOCTURNES 13190 Fiche d'inscription ETE 2023

## **MINEUR INVITÉ**

Responsable de l'enfant :	□ Père	□ Mère	☐ Représentant Légal
Je soussigné(e) : :		Domicilié à :	
Tel domicile :		Portable perso	:
L'enfant:			
Nom :	Prénom :	:	Age :
Adresse (si différente) :			
		Portable perso :	
□ Accepte d'être éventuellement phot pour la diffusion, la rediffusion en i Valable pour une durée d'un an, cet La présente autorisation est person	ntégralité ou en te autorisation	partie sur tout pourra être rév	support de communication. oquée à tout moment.
		,	
<u>Règlement</u> :			
pour toute la saison.  L'adhérent a droit à un seul invité doit obligatoirement se présente	hors commune r accompagné	e âgé de 14 à : de son « parr	on et s 'acquitter <b>d'un droit d 'entrée de 11€</b> 25 ans pour <b>toute la durée de la saison</b> , qu ain » pour l' entrée et avoir rempli un dossier vice Jeunesse/ Prévention à Pié d'Autry.
> Présenter obligatoirement la Ca	rte Jeunes à l'	entrée du site	e ou au minibus
➤Toute sortie de l'enceinte du site	<b>est définitive</b> p	our la soirée.	
			CE DU REGLEMENT ET QUE LES SINCERES ET VERITABLES. Signature :
Le:/			

la Mairie d'Allauch, Place P. Bellot – 13190 Allauch.
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux activités en relation avec le service Jeunesse/ Prévention. Vous pouvez également, pour des raisons légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

« Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent » que vous pouvez exercer en vous adressant à